



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Rachat du groupe Casino

Question au Gouvernement n° 1087

Texte de la question

RACHAT DU GROUPE CASINO

Mme la présidente. La parole est à M. Quentin Bataillon.

M. Quentin Bataillon. Ma question s'adresse au ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Monsieur le ministre, c'est le député de Saint-Étienne qui vous interroge. En France et à l'international, nous connaissons la Loire, et plus spécifiquement Saint-Étienne, pour son club de football mythique, pour son histoire minière et industrielle – sa manufacture d'armes et Manufrance –, pour le design, sa cité et son école, pour sa solidarité exceptionnelle, qui se traduit notamment par une vie associative forte, et pour le groupe Casino.

Oui, le groupe Casino, marque de grande distribution créée par la famille Guichard-Perrachon, est connu et aimé par les Français.

M. Sylvain Maillard. C'est vrai !

M. Quentin Bataillon. Casino a toujours placé les consommateurs au cœur de sa politique et de ses innovations. Ce sont les salariés de ce groupe qui ont inventé le libre-service, puis la chaîne de froid et, même, les dates limites de vente.

M. Fabien Di Filippo. Une belle page de publicité !

M. Jean-Yves Bony. C'est ce qu'on appelait autrefois une réclame...

M. Quentin Bataillon. Le groupe Casino s'est construit à Saint-Étienne et Saint-Étienne s'est bâti autour du groupe Casino. Au siège social, pas moins de 2 000 employés travaillent au cœur du quartier d'affaire de Châteaureux.

Salariés, syndicats, élus locaux, parlementaires, habitants, nous sommes tous d'accord pour dire que Casino fait partie du patrimoine stéphanois. Malheureusement, le groupe se trouve dans une situation financière très difficile – en cessation de paiement virtuelle. Je tiens à vous remercier, monsieur le ministre, pour le report des échéances fiscales et sociales accordées par l'État.

Le 3 juillet, deux offres de reprise ont été déposées. Mais, à ce stade, aucune garantie n'a été apportée concernant le siège de Saint-Étienne, et l'inquiétude des salariés, mais aussi des Stéphanois, est croissante.

Monsieur le ministre, que comptez-vous faire pour que le siège social et les activités du groupe Casino restent à

Saint-Étienne ?

Un député du groupe RE . Excellent !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

M. Fabien Di Filippo. La majorité demande une nationalisation !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.*

Comme vous l'avez très bien dit, le groupe Casino rencontre depuis plusieurs mois des difficultés opérationnelles et financières majeures. Il a accumulé 6,5 milliards d'euros de dettes, ce qui mettait en péril son activité et 50 000 emplois dans les prochaines semaines. Face à cette situation, nous avons pris la décision d'autoriser le groupe Casino à reporter le paiement de ses charges sociales et fiscales, ce qui équivaut à une aide de 300 millions d'euros, que les repreneurs devront, évidemment, rembourser à l'État.

Les deux propositions de reprise sont solides, mais l'État n'a pas à prendre parti pour l'une ou l'autre. En revanche, nous serons particulièrement attentifs sur deux points. Le premier, c'est la solidité du projet industriel : Casino est un beau groupe, un groupe solide, avec des actifs dans tout le territoire et des salariés qui font un travail formidable – et qui n'ont pas à payer pour les erreurs qui ont pu être commises par la direction du groupe.

Nous serons également très attentifs à l'avenir des 50 000 salariés du groupe répartis sur tout le territoire, notamment à celui des 1 500 qui travaillent à Saint-Étienne, siège historique de Casino. Il n'est pas question que ce siège soit menacé par la reprise, quel que soit le repreneur choisi à l'issue du processus.

Telle est la situation. Soutien de l'État. Report des charges. Deux solides propositions sont sur la table. L'État sera vigilant sur l'emploi et le maintien du siège du groupe à Saint-Étienne, auquel je vous sais très attaché.
(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Données clés

Auteur : [M. Quentin Bataillon](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1087

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 juillet 2023